

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/SF N° 2026 - 355

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

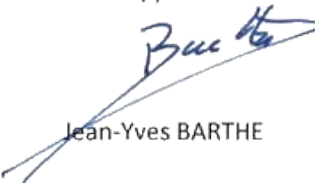
Article unique : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°8 BAP A "Ingénieur-e en biologie animale", les candidats dont les noms suivent :

AARAB	Rizlane	GILLES	Alexia
BALDAZZA	Marie	GUYOT	Mélanie
BARONE	Sabrina	HOUSSAINI	Amal
BATY	Thomas	LARRALDE	Cyann
BENKHALED	Anissa	LE GRAND	Zohra
BOCQUET	Emilie	LEBOUTEILLER	Laura
BOUCARD	Tess	LOURENCO-RODRIGUES	Marc-Damien
BOURBON	Luc	MONTEL	Charlotte
CASTEL	Laura	ORLOWIEZ	Céline
CLARI	Alice	PAUT	Charlotte
DAGÈS	Rémi	PERIAN	Séverine
DORMOI	Jérôme	PETSOPHONSAKUL	Petnoi
DUMINY	Chloé	RENOUARD	Leslie
ETONGO MBOCK	Eleazar Raphaël	ROQUE	Sylvain
FAZZINO	Lise	SALVADOR-PRINCE	Lucie
FELGEROLLE	Chloé	SALVAGE	Anne
FOURGEAUD	Mathilde	YANES	Hadjila

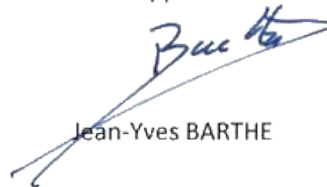
Fait à Paris, le 03/09/2026

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


Jean-Yves BARTHE

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Barthe', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Yves BARTHE